



L'édito

En attendant le prochain rendez-vous retraite...

Ces dernières années ont vu se succéder de nombreuses réformes sur les retraites, abondamment relayées par les médias. Chaque annonce sur ce sujet qui nous touche tous contribue à augmenter le nombre de demandes vers la Carsat. Cet afflux est par ailleurs renforcé par les effets de la crise économique qui mettent de plus en plus de personnes en situation de précarité. Sur les 6 premiers mois de l'année, nous avons connu une augmentation de 17% des demandes de pensions personnelles.

Dans un contexte marqué par les changements des textes de lois, l'accueil du public doit rester une priorité importante. Ainsi, le site du Cours Gambetta à Montpellier va prochainement être ré ouvert à la réception sur rendez-vous. Cet accueil historique est un point de repère pour nos aînés.

Depuis la création de la Sécurité Sociale en 1945, la proximité et la qualité de service sont au cœur des préoccupations avec la sauvegarde des valeurs fondamentales de notre système de retraite. C'est ce à quoi nous devons rester attachés.

Nous renouvelerons en 2013 notre salon retraite en partenariat avec les autres régimes de retraite de base et complémentaire. Après Béziers en 2011 et Perpignan en 2012, c'est au Parc des Expositions de Nîmes que nous vous donnons rendez-vous les 22 et 23 novembre prochain.

Alain Cwick

Président du conseil d'administration de la Carsat

La Carsat L-R communique sur les demandes de départ à la retraite

Notre situation actuelle : un contexte de réformes récentes

Après les réformes successives sur les modalités de départ à la retraite en 2010 et 2012 et avec l'annonce d'une prochaine réforme des retraites d'ici fin 2013, les demandes d'information et de dépôts des dossiers connaissent une forte augmentation en France et en Languedoc-Roussillon.

Dans notre région, cette augmentation s'accompagne de délais de traitement plus longs dus à plusieurs facteurs, notamment la précarité économique et la complexité des carrières. Ainsi une majorité d'assurés a travaillé dans différents régimes : agricole, indépendant..., et a pu connaître des périodes de chômage, de maladie ...

L'organisation du traitement des demandes de retraite

Dans ce contexte, la Direction de la Carsat donne la priorité à son cœur de métier, conformément à sa mission de service public : calculer la retraite « à bon droit », c'est à dire dans la bonne application de la réglementation en vigueur, et dans le souci d'éviter les ruptures dans le versement des ressources lors du passage à la retraite.

Pour ce faire, l'accueil en agence est réalisé sur rendez-vous, et seulement si votre situation le nécessite. Dans ce cas, un conseiller retraite prendra contact avec vous.

Comment obtenir mon dossier de demande de retraite ?

Je remplis ma demande en ligne sur le site www.lassuranceretraite.fr.

Comment déposer mon dossier de demande de retraite ?

Je l'envoie à l'agence retraite la plus proche de mon domicile.

Comment suivre l'avancement de mon dossier de retraite ?

Le site www.lassuranceretraite.fr permet de suivre l'état d'avancement de mon dossier personnel, étape par étape, en utilisant l'identifiant et le code figurant sur l'accusé de réception délivré à chaque dépôt de demande de retraite. L'identifiant personnel est mon numéro de sécurité sociale sans la clé (13 chiffres) et le code figurant sur l'accusé de réception (4 chiffres).

Sur les sites, www.lassuranceretraite.fr et www.carsat-lr.fr, je peux poser ma question en renseignant le formulaire en ligne. Les conseillers retraite apportent une réponse dans les 3 jours ouvrés.

Je n'ai pas Internet ?

Je peux demander mon dossier de demande de retraite en appelant le 3960.

J'envoie ma demande de dossier de retraite par courrier à : Carsat Languedoc-Roussillon – 29 Cours Gambetta – CS 49001 - 34068 Montpellier Cedex 2.

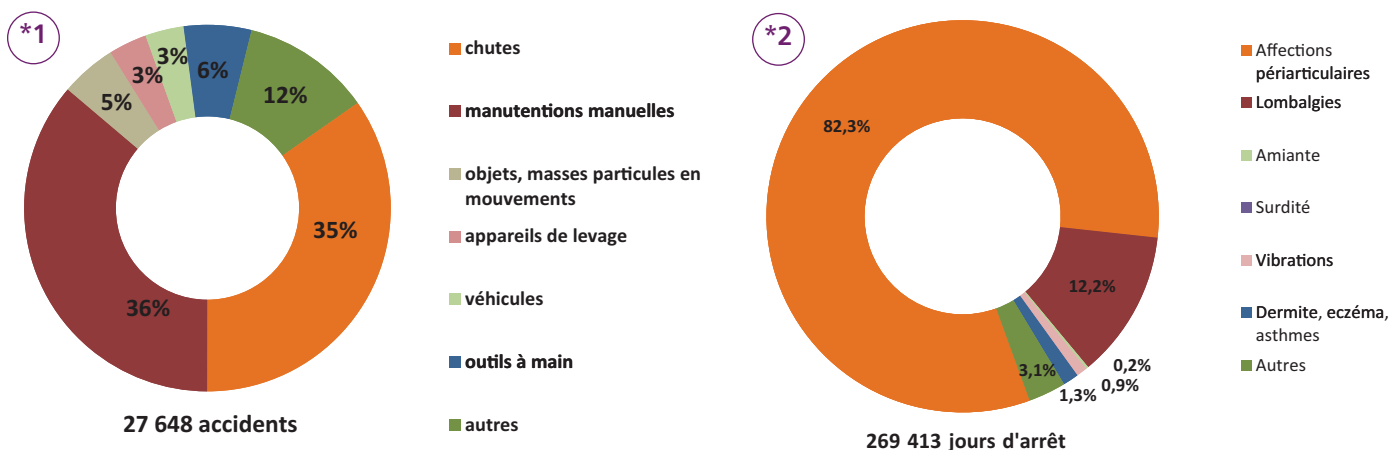
Je suis mon dossier en appelant le serveur vocal au 39 60, prix d'un appel local, (ou 09 71 10 39 60 depuis l'étranger, d'une box ou d'un portable) en utilisant l'identifiant et le code figurant sur l'accusé de réception délivré lorsque j'ai déposé ma demande de retraite.

Prévention des risques professionnels :

nos missions en tant qu'assureur solidaire en santé

- ➔ Développer et coordonner la prévention des Accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP)
- ➔ Concourir à l'application des règles de tarification et à la fixation des taux de cotisation ;
- ➔ Cibler les risques majeurs et les populations prioritaires ;
- ➔ Accompagner l'entreprise dans l'assurance AT/MP ;
- ➔ Apporter aux acteurs de l'entreprise une culture de prévention ;
- ➔ Etre un assureur social et solidaire ;

Face au constat de l'évolution des accidents du travail¹ les plus avérés tels que les chutes et les manutentions, et des maladies professionnelles² sur les affections périarticulaires et les agents chimiques, nous avons ciblé nos priorités pour 2013.



Les interventions et le conseil dans :

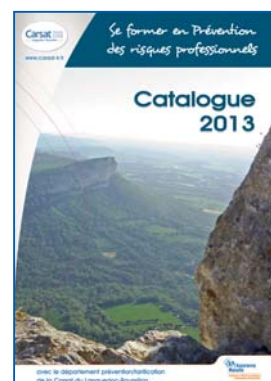
- ➔ La grande distribution et le drive, afin d'aborder plus précisément la question des Troubles Musculosquelettiques (TMS), de la manutention, des vibrations et des Risques Psychosociaux (RPS) ;



- ➔ Les pressings et la blanchisserie concernant les agents Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques (CMR) et les Troubles Musculosquelettiques ;
- ➔ La chaudronnerie, les garages et les centres de tri, plus particulièrement sur les agents chimiques et les affections périarticulaires ;
- ➔ Le secteur sanitaire privé, les Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), sur les problèmes liés à la manutention, aux Troubles Musculosquelettiques, aux Risques Psychosociaux et aux risques de chutes ;
- ➔ Le BTP, avec notamment les risques liés aux manutentions et aux chutes de hauteur ;
- ➔ Le commerce de gros de matériaux de construction sur les risques liés à la circulation, aux manutentions, aux Troubles Musculosquelettiques et aux chutes de plain-pied.

Un accompagnement associé :

- ➔ L'offre de formation en 3 volets : une offre nationale de formation, l'habilitation d'organismes de formation et le partenariat avec les instances de formation professionnelle continue ;
- ➔ L'assistance technique par des mesures physiques (bruit, vibrations...), des prélèvements chimiques et une assistance à la conception des lieux et des situations de travail ;
- ➔ Les ressources documentaires, veille et réponses aux questions les plus fréquentes, diffusion de recommandations, guides de bonnes pratiques, notes techniques ;
- ➔ Des incitations financières (plus de 2,5 millions d'euros par an) ;
- ➔ Un accès sécurisé du compte employeur.



Des investigations et des actions prospectives

- ➔ Le brasage « hydrogène », par une réduction des manutentions, du risque incendie et des rayonnants Ultra-violet ;
- ➔ La réécriture d'une recommandation régionale contre le risque d'agression pour les établissements recevant du public ;
- ➔ L'approche des Risques Psychosociaux dans les TPE : outil dédié pour la prise en compte de ce risque dans le Document Unique ;
- ➔ Un nouvel outil d'analyse des situations de travail : mouvement, déplacement, posture, manutention.

Un travail en réseau et en partenariat

- ➔ Des actions concertées avec le régime agricole (MSA) et des indépendants (RSI) : vibrations, agents phytosanitaires, chutes de hauteur, manutentions ;
- ➔ La déclinaison et le déploiement de la politique régionale avec la Direccte, les SIST, l'OPPBTP, l'Aract et les branches professionnelles ;
- ➔ L'enseignement initial afin d'intégrer la santé et la sécurité au travail pour le secondaire, l'apprentissage et le supérieur.

L'offre de service aux entreprises



- ➔ En coordination avec les différents acteurs et les autres branches de la sécurité sociale : CPAM, Service Médical, Retraite, Action Sociale et Maladie ;
- ➔ Des supports de communication dédiés aux entreprises.

Actions de promotion et de communication

- ➔ Clubs TMS, RPS, Réseau Préventeurs d'entreprise ;
- ➔ Journées d'informations thématiques :
 - ✓ Les Matinées employeurs, les matinales des risques pros, les challenges de la prévention ;
 - ✓ Journée Académique, Journée Régionale de Santé au Travail ;
 - ✓ Salon retraite, Challenges de la prévention.

De plus, nous contribuons et participons à différents événements sous forme de tables rondes, de conférences, de salons (journées Villermé, Prisme, Préventis, etc).



Vous souhaitez des informations complémentaires sur la prévention des risques professionnels, n'hésitez pas à nous contacter via notre messagerie dédiée : prev@carsat-lr.fr et à consulter notre site internet [www.carsat-lr.fr/Espace entreprise](http://www.carsat-lr.fr/Espace_entreprise).

Premier Forum associatif de proximité à Beaucaire 3 et 4 octobre

Dans la région Languedoc-Roussillon, la part des retraités fragilisés est importante : l'Observatoire des situations de fragilité créé par la Carsat a mis en évidence que près d'1 retraité sur 2 âgé de 55 à 74 ans est en situation de fragilité économique ou sociale, ce qui représente près de 150 000 personnes.

Dans ce contexte, la Carsat souhaite proposer un parcours attentionné pour les retraités fragilisés pour mieux faire connaître les offres et services disponibles en proximité. En partenariat avec la CPAM du Gard et la commune de Beaucaire, la Carsat organise le premier forum associatif de proximité à Beaucaire

le 3 et 4 octobre autour de 2 thématiques :

- **L'accès aux soins** : bilan de santé, dépistage de maladies chroniques, vaccination anti-grippale, etc.
- **L'accès aux droits** : couverture maladie universelle, aide à la complémentaire santé, adaptation du logement, veuvage, vacances, etc.

Prochain salon de la retraite à Nîmes les 22 et 23 novembre

Les organismes de Retraite de base (Carsat, MSA, RSI), les complémentaires du secteur privé (AG2R La Mondiale, Humanis, CICAS du Gard), la Caisse des Dépôts gestionnaire de retraites publiques (CNRACL, RAFF,...) et la Caisse de prévoyance et de retraite de la SNCF ont décidé de s'associer pour organiser le 3^{ème} Salon de la Retraite en partenariat avec la Ville de Nîmes et Nîmes Métropole.

Cet événement s'adresse au grand public, de l'entrée dans la vie active

jusqu'à la retraite, aux entreprises et aux associations. Il a pour objectif de donner des informations gratuites sur les droits, démarches et services proposés à tous les assurés tout au long de leur parcours de vie, à travers des conférences et des accueils personnalisés. Après Béziers en 2011 et Perpignan en 2012, nous avons choisi la Ville de Nîmes pour cette troisième édition au Parc des Expositions les 22 et 23 novembre 2013. 5000 visiteurs sont attendus.



Plus d'informations sur www.carsat-lr.fr

La Carsat Languedoc-Roussillon organise son 3^{ème} Challenge de la Prévention



Après le succès des 2 premières manifestations, nous avons la volonté de pérenniser cet événement. En effet, il est important de valoriser des actions durables d'entreprises de la région portant sur toutes démarches innovantes de prévention des risques professionnels.

Dossier d'inscription téléchargeable sur le site de la Carsat L-R www.carsat-lr.fr

« **S'investir dans la prévention des Risques Professionnels** »